

SYNDICAT MIXTE DE COLLECTE ET LE TRAITEMENT
DES ORDURES MENAGERES DE LA REGION DE SAVERNE
10, rue du Zornhoff 67700 SAVERNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU
COMITE DIRECTEUR DU 1^{ER} OCTOBRE 2024

Membres en exercice : 27

Membres présents : 17

Membres absents excusés : 5

Membres ayant donné procuration : 5

Etaient présents sous la présidence de M. CREMMEL Joseph, Maire d'Otterswiller et Délégué de la Communauté de Communes du Pays de Saverne, Président du Syndicat :

CREMMEL Joseph, BURRUS Daniel, DOEPPEN Hans, GERARD Daniel, HAEMMERLIN Médéric, HERRMANN Pascal, HOERTH Jean-Michel, JUNDT Jean-Jacques, KOPP Audrey, LEICHTWEIS Samuel, LORENTZ Béatrice, OBERLE Carine, PUEYO Julien, SAND Gilbert, SCHMITT René, SCHNITZLER Nadine, SPACH Thierry

Assistait en outre à la séance :

M. Laurent MARIE, Directeur Général des Services du SMICTOM

Mme Chloé VETTER-SCHMIEDEN, Chargée de Mission Prévention et Déchets du SMICTOM

Etaient absents ayant donné procuration :

DANGELSER Aimé donnant procuration à KOPP Audrey, EICHHOLTZER Michel donnant procuration à CREMMEL Joseph, FISCHBACH Jean-Marc donnant procuration à DOPPEN Hans, KERN Viviane donnant procuration à OBERLE Carine, SCHMITT Claude donnant procuration à Béatrice LORENTZ,

Etaient absents excusés : DORSCHNER Christian, ESTEVES Christine, HITTINGER Denis, HOLZSCHERER Daniel, ROBITZER Georges

Décision rendue exécutoire compte tenu de :

- la réception en Sous-Préfecture le :

- la publication en date du :



Le Président :

Joseph CREMMEL



REÇU EN PREFECTURE

le 10/10/2024

Application agréée E-legalite.com

99_DE-067-256701301-20241001-982265-DE

Monsieur le Président salue l'ensemble des membres présents pour cette réunion.

Il constate que le quorum est atteint pour permettre au Comité Directeur de siéger valablement.

Après avoir donné lecture des procurations et excusé les délégués absents, il procède à la nomination du secrétaire de séance : Daniel GERARD.

1. Approbation du procès-verbal de la séance précédente.

Le Comité Directeur, à la majorité, et une abstention de M. LEICHTWEIS Samuel

APPROUVE le procès-verbal de la séance précédente.

Saverne, le

Pour extrait conforme,

Le Président,

Joseph CREMMER

